

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 3 avril 2017, à 18 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller/Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale par intérim/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale par intérim/Directrice des finances

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 10.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P17 – 04 – 45

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte l'ordre du jour tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Constitution du conseil à huis clos**

P17 – 04 – 46

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de Gilberte Nowlan

Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**

6. **Article 10.2(4)(a) de la *Loi sur les municipalités* – information dont le caractère confidentiel est garanti par la loi**

7. **Article 10.2(4)(c) de la *Loi sur les municipalités* – information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d’aboutir à la conclusion d’un accord ou d’un contrat**
8. **Article 10.2(4)(j) de la *Loi sur les municipalités* – information relative au travail et à l’emploi, y compris la négociation de conventions collectives**

P17 – 04 – 47
9. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de George H. Cormier
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l’unanimité.**

P17 – 04 – 48
10. **Adoption de résolution(s)**
Demande d’un requérant pour la publication de documents
La directrice générale par intérim/secrétaire municipale explique que suite à une demande d’accès à l’information traitée selon la *Loi sur le droit à l’information et la protection de la vie privée*, le requérant a fait une demande additionnelle pour l’autorisation de publier les documents fournis par la municipalité.
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil ne donne pas l’autorisation au requérant de publier les documents fournis par la municipalité suite à la demande reçue en vertu de la *Loi sur le droit à l’information et la protection de la vie privée*. **Adoptée à l’unanimité.**

P17 – 04 – 49
Club de patinage de la Vallée de Memramcook
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que la municipalité crédite 6 heures de glace dans le but d’appuyer le spectacle sur glace et que le conseil maintienne sa décision d’offrir un total de 3 bandes publicitaires pour une période de 5 ans qui ne sont pas des commanditaires actuels de la municipalité. **Adoptée à l’unanimité.**


P17 – 04 – 50
Chèque pour l’Association de ringuette de Memramcook
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil autorise la directrice des finances d’émettre un chèque au montant de 1 600 \$ à l’Association de ringuette de Memramcook. **Adoptée à l’unanimité.**

P17 – 04 – 51
Nouveau poste proposé
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de créer un nouveau poste permanent, soit le poste d’*adjointe administrative/comptes recevables*. **(6 pour, 1 contre – Mariane Cullen) Adoptée.**

- P17 – 04 – 52** **Politique concernant les salaires et bénéfices du directeur général du Village de Memramcook (P10-2017)**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte la *Politique concernant les salaires et bénéfices du directeur général du Village de Memramcook (P10-2017)*. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 04 – 53** **Nominations pour le poste de directeur général**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil accepte d'embaucher mesdames Caroline LeBlanc et Monique Bourque à titre de directrices générales de la municipalité effectif immédiatement et d'autoriser le maire de signer un contrat d'embauche à cette fin. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 04 – 54** 11. **Conférence annuelle de l'ACAM 2017**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil accepte la recommandation de l'administration que les deux directrices générales soient autorisées d'assister à la conférence annuelle de l'ACAM qui aura lieu à Gatineau (Québec) du 29 au 31 mai 2017. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 04 – 55** 12. **Conférence annuelle de la FCM 2017**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte la recommandation de l'administration que le maire, la conseillère Mariane Cullen et les deux directrices générales soient autorisées d'assister à la conférence annuelle de la FCM et salon professionnel qui aura lieu à Ottawa (Ontario) du 1^{er} au 4 juin 2017. **Adoptée à l'unanimité.**
13. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion extraordinaire aura lieu le mardi 4 avril 2017, à 17 h.
- P17 – 04 – 56** 14. **Levée de la réunion**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 20. **Adoptée à l'unanimité.**



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale